

# Rachis cervical et (futures) recommandations de la HAS

Jean-Yves Maigne



# Présentation

- ▶ La HAS établit les recommandations de bonnes pratiques concernant les ostéopathes et les chiropracteurs

*Décret n° 2004-1139 (26/10/2004)*

- ▶ Cervicalgie = 1<sup>er</sup> thème choisi
  - Fréquence
  - Risque manipulatif
  - « *Thérapeutique(s) manuelle(s) d'un patient adulte présentant une cervicalgie commune* »

# Groupe de travail

- ▶ Un chef de projet – coordinateur
- ▶ 4 chargés de projet
  - Un médecin MMO
  - Un chiropraticien
  - Un ostéopathe
  - Un kiné ostéopathe
- ▶ Réunions supplémentaires
  - Médecins spécialistes et généralistes
  - Non médecins : chiro, ostéo, kinés, kinés ostéo...

# Les complications

- ▶ Analyse de la littérature
  - Reproductibilité ex clinique, validité
  - ERC
  - Complications : fréquence, prévention
- ▶ Rédaction d'un certificat de non-contre indication

# Le certificat de non contre indication

## ▶ Écueils

- Le prescripteur ne connaît
    - ni les indications
    - ni les contre indications
  - Le prescripteur risque de voir sa responsabilité engagée si aggravation, accident...
  - Le manipulateur non médecin pourrait croire la sienne dégagée...
- ▶ Absence de contre indication ne signifie pas absence de complication

# Déroulement de la consultation du médecin généraliste

- ▶ Interrogatoire
  - Nature commune de la cervicalgie (signes d'alerte)
  - Pas de raideur anormale, pas de douleur vive à la palpation
- ▶ Radios systématiques
  - Le médecin doit voir les radios avant de signer le certificat

# Déroulement de la consultation

- ▶ Ostéoporose
  - Contre indication s'il existe un tassement thoracique ou lombaire
- ▶ Cervicalgies post traumatiques
  - Fracture occulte de l'odontoïde
  - Entorse grave du rachis cervical
- ▶ Cervicalgies par dissection vertébrale
  - Examen neuro simple
  - Pas de manipulation si cervicalgie récente (< 7 jours)

## **Contre-indications absolues (risque élevé d'accident)**

- ▶ Pathologie tumorale ou infectieuse
- ▶ Présence ou possibilité de fracture, entorse, luxation
- ▶ Ostéoporose évoluée avec tassement(s)
- ▶ Dissection artérielle en cours de constitution

## **Contre-indications relatives (risque faible d'accident)**

- ▶ Hyperlaxité ligamentaire
- ▶ Pathologie inflammatoire
- ▶ Hernie discale cervicale en phase aiguë
- ▶ Traitement anti-coagulant
- ▶ Rachis immature (moins de 16 ans)
- ▶ Absence d'indication raisonnable à la manipulation cervicale

# Validation

- ▶ A la Section Rachis de la SFR
- ▶ Au Service Juridique de l'Ordre
  - Rappel très judicieux des éléments de décision
  - Supprimer la référence aux certificats d'aptitude au sport
  - Pas d'obligation de rédaction pour le médecin
  - Si refus du médecin, justification non requise

# Le texte

- ▶ *Je soussigné déclare que M/Mme X ne présente ce jour aucune contre-indication clinique et radiologique décelable à la pratique de manipulations cervicales.*
- ▶ *Il appartient au manipulateur d'informer le patient des complications qui restent possibles malgré l'absence de contre-indication.*

Merci !